

ences et entendu des témoignages concernant l'orientation des relations internationales du Canada.

Faisant écho aux résultats de ce rapport, le gouvernement s'est dit d'accord avec la grande majorité des recommandations qui y sont mentionnées. Il a confirmé son intention de mener une politique extérieure active et internationaliste visant, d'une part, à promouvoir les intérêts du Canada et, d'autre part, à mettre l'influence du Canada à contribution afin de favoriser l'instauration d'un ordre international stable et humain et la prospérité économique dans le monde. Le gouvernement a particulièrement mis l'accent sur la préservation de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale, sur la politique commerciale et économique, sur le développement international, sur les droits de la personne et sur les relations canado-américaines. En reconnaissance de

l'importance sans cesse croissante de l'Arctique, un chapitre a été consacré aux éléments de la politique extérieure du Canada concernant le Nord. En outre, le gouvernement a clairement indiqué qu'il continuerait de consulter les Canadiens en ce qui a trait à la mise en œuvre de sa politique extérieure. Dans les mois qui ont suivi la présentation du rapport, le gouvernement a fait le nécessaire pour concrétiser ses engagements.

Durant l'année visée par ce rapport, le très honorable Joe Clark était secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 30 juin 1986, l'honorable Pat Carney a été nommée ministre du Commerce extérieur, succédant à l'honorable James Kelleher, et l'honorable Monique Landry a remplacé l'honorable Monique Vézina au poste de ministre des Relations extérieures.